

**FSU**

Section romande

---

# **Formation en urbanisme et en aménagement du territoire en Suisse romande**

Fédération  
suisse  
des urbanistes

---

Fachverband  
Schweizer  
RaumplanerInnen

---

Federazione  
svizzera degli  
urbanisti

---

Federaziun  
svizera  
d'urbanists

---

**- Analyse et attentes de la FSU romande -**

Vadianstrasse 37  
Postfach  
9001 St. Gallen

T 071 222 52 52  
F 071 222 26 09  
info@f-s-u.ch  
www.f-s-u.ch  
section romande :  
rue Beau-Séjour 16  
1003 Lausanne  
T. 021 323 06 26  
F. 021 320 55 59  
info@upiav.ch

Juin 2012

<b>FORMATION EN URBANISME ET EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN SUISSE ROMANDE</b>	<b>1</b>
1. OBJET ET DEMARCHE	3
1.1 OBJET	3
1.2 DEMARCHE	3
2. A LA DIVERSITE DES METIERS CORRESPOND LA DIVERSITE DES BESOINS	3
2.1 BESOINS D'ORDRE CULTUREL	3
3. SITUATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT EN SUISSE ROMANDE EN URBANISME ET AMENAGEMENT	4
3.1 LES « MASTER »	4
3.2 LE « MAS »	5
3.3 LA FORMATION CONTINUE: DAS, CAS, Attestation	5
3.4 CAS PARTICULIERS	6
3.5 PREMIER BILAN	6
4 ATTENTES DE LA FSU EN MATIERE DE FORMATION	7

Ce rapport final a été adopté par le Comité de la FSU section romande. Il est destiné aux Hautes Ecoles dispensant des formations en urbanisme et en aménagement du territoire en Suisse romande.

Le rapport s'appuie sur les travaux du groupe de travail FSU sur la « Formation ». Ce groupe est composé de : Mmes Michèle Tranda-Pittion, Sandra Robyr-Ortis, MM. Pierre Yves Delcourt, Bruno Marchand et Léopold Veuve.

## 1. OBJET ET DEMARCHE

### 1.1 OBJET

LA FSU a notamment pour objectifs d'aider à promouvoir la qualité de la formation en urbanisme. Depuis quelques années, elle est sollicitée fréquemment pour soutenir des projets de formation et pour donner son avis sur les programmes d'étude.

### 1.2 DEMARCHE

Dans un premier temps, un groupe de travail a été constitué au sein de la FSU. Il est composé de Bruno Marchand, Michèle Tranda-Pittion, Sandra-Robyr-Ortis, Pierre Yves Delcourt et Léopold Veuve qui le dirige. La première tâche a été de rédiger « les attentes » de la FSU en matière de formation (sujet repris au point 4 ci-dessous).

Dans un deuxième temps, une délégation du groupe de travail a pris contact avec les différents responsables de formations ayant un lien avec le territoire. L'objectif était 1) de savoir dans quelle mesure les attentes énoncées pouvaient être agréées et 2) d'engager une discussion générale sur les formations actuelles ou projetées.

Dans un troisième temps et suite à ces entretiens, le groupe de travail a dressé un bilan suivi d'un énoncé des attentes générales visant à améliorer la qualité de la formation en urbanisme et en aménagement du territoire.

Il est à noter que l'analyse ne porte pas sur l'ensemble des formations dans le domaine du territoire. Par exemple, le CAS en management des villes et du territoire de l'HES-Arc n'a pu être analysé. Dans plusieurs programmes de formation, le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement n'est traité que marginalement.

## 2. A LA DIVERSITE DES METIERS CORRESPOND LA DIVERSITE DES BESOINS

« Les métiers des urbanistes sont très nombreux, depuis des fonctions très techniques jusqu'à des rôles de direction plus politiques en passant par la conception et la gestion des projets. Ces métiers s'exercent dans le cadre de collectivités territoriales, de services de l'état, de grandes sociétés ou de bureaux privés » (SFU, société française des urbanistes).

Les besoins généraux peuvent être énoncés selon deux ordres, culturel et professionnel.

### 2.1 BESOINS D'ORDRE CULTUREL

Il s'agit de décrire quel est l'état d'esprit attendu chez ceux qui exercent ce métier, état d'esprit qui doit déjà être présent dans les programmes de formation.

- **La notion des temps de l'urbanisme.** Le rôle de l'urbaniste consiste à garantir une cohérence entre les idées et la réalisation, il doit assurer la gestion des temporalités en traitant en même temps les urgences et le temps long de la ville. Cette exigence entraîne de nombreux besoins tant sur le plan professionnel que sur celui de la formation
- **Une démarche permanente en interdisciplinarité.** La nécessité de disposer d'un nombre croissant de compétences dans des domaines différents et la demande de solutions de qualité sur les plans sociaux, économiques et environnementaux ne peut être obtenue que par une équipe de projet composée de compétences multiples ayant une culture partagée et s'organisant en transversalité.

- **Le projet comme « producteur de connaissances ».** Dans un domaine aussi complexe que l'urbanisme où les problèmes sont difficiles à définir, toujours spécifiques et chargés de conflits de valeurs « les connaissances ne peuvent se constituer que dans une confrontation régulière à des logiques de projet ». Le projet contribue ainsi à la production de connaissances.

Le projet se caractérise par une attitude réflexive faite d'aller-retour où interagissent l'énoncé du projet et sa concrétisation avec les données sociales, économiques, environnementales, juridiques du contexte dans lequel il se situe. Il révèle les acteurs en présence en rendant visibles leurs besoins. Le projet bouscule l'ancienne méthode encore très présente en milieu académique consistant à penser que de l'accumulation des données naîtra le projet. Or, comme le dit si bien A. Corboz le projet ne peut pas naître de l'analyse parce que celle-ci est de nature descriptive alors que le projet est de nature déclarative. Si l'analyse est nécessaire pour conforter le projet, il faut toutefois admettre que le projet l'accompagne, voire la précède en indiquant ce qui dans l'analyse est pertinent.

- **Un esprit critique en éveil.** Il faut sans cesse développer l'esprit critique permettant de situer les problèmes dans leur contexte en considérant les données particulières de l'ensemble dont elles font partie. Il faut apprendre à se dégager d'une pensée disjonctive et réductrice.

Il appartient aux instituts de formation d'examiner comment ils peuvent satisfaire ces exigences culturelles.

## **2.2 BESOINS D'ORDRE PROFESSIONNEL**

L'urbanisme est un domaine qui rassemble différents métiers exerçant différentes activités : analyse du territoire, conception de projets, établissement de programmes, mise en place et contrôle de procédures, maîtrise d'ouvrage, concertation et communication, etc. Ces activités requièrent, à des degrés variables selon les métiers, trois champs disciplinaires :

- le champ des sciences humaines lié à la gestion politique, administrative et sociale,
- le champ du génie urbain et rural, incluant les réseaux de déplacements, le foncier et les matières relevant des sciences de l'environnement,
- le champ de l'architecture et du paysage lié à la formalisation de l'espace et à la démarche de projet.

A la diversité des métiers de l'urbanisme correspond la diversité des formations, telle est la situation en Suisse romande. Pour être performantes et complémentaires, ces formations doivent être bien profilées en traitant selon les profils, de manière plus ou moins importante, les différents champs disciplinaires.

## **3. SITUATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT EN SUISSE ROMANDE EN URBANISME ET AMENAGEMENT**

### **3.1 LES « MASTER »**

Les quatre formations s'appuient toutes sur une discipline de base au niveau du bachelor pour s'orienter ensuite sur un programme de master en 2 ans.

#### **Master es sciences en géographie mention « Etudes urbaines », UNIL (120 ECTS)**

Sur la discipline de base en géographie, le master offre un enseignement solide en urbanisme. Il a reçu la certification de l'Association internationale pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme (APERAU).

### **Master en ingénierie du territoire, HES-SO (90 ECTS)**

C'est une formation qui se démarque clairement du projet urbain ou paysager pour s'orienter vers le « land management ». Elle s'adresse résolument aux ingénieurs. Selon les options choisies l'aménagement du territoire est plus ou moins abordé, l'urbanisme n'est traité que marginalement. Le profil final du titulaire du master est très dépendant des options choisies.

### **Master en Urban Engineering Systems - titre provisoire-, EPFL (120 ECTS)**

Cette formation est en préparation pour être instrumentée en 2013.

*Il est de la plus haute importance que celle-ci comble un vide actuel lié à la formalisation de l'espace et à la démarche de projet.*

### **Master of arts en architecture, HES-SO et BFH (120ECTS)**

Le joint Master of architecture est organisé conjointement par les filières d'architecture des Hautes écoles spécialisées de la Suisse occidentale (HES-SO) et bernoise (BFH). Le programme est basé sur la mobilité en réseau. Seuls les ateliers sont particuliers à chaque site, Genève est orienté sur les processus urbains où le projet est un élément central de la démarche.

*Il serait intéressant d'examiner au sein de l'HEPIA compte tenu de la présence dans le Département Environnement et Construction d'une filière en architecture du paysage et d'ingénierie civile, de proposer une formation où les trois « bachelors » se rejoignent pour un Master en urbanisme. Cela pourrait constituer un profil bienvenu dans les métiers de l'urbanisme où la durabilité des projets urbains se pose.*

## **3.2 LE « MAS »**

### **Master of advanced studies, UNIL, UNIGE, UNINE et IDHEAP (60 ECTS)**

La formation est dispensée un jour/semaine pour un total de 38 jours avec un module atelier-diplôme. Cette formation postgrade interdisciplinaire associe la recherche académique et les milieux professionnels dans un cadre scientifique orienté par la problématique du développement durable. Le programme a l'ambition de répondre aux attentes de la profession quant aux compétences attendues après formation. Elle a reçu la certification de l'Association internationale pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme (APERAU). Les candidats sont en majorité en emploi, plusieurs disposent de notions qu'ils estiment eux-mêmes insuffisantes dans le domaine de l'urbanisme et visent en conséquence à combler partiellement cette lacune.

## **3.3 LA FORMATION CONTINUE: DAS, CAS, Attestation**

Plusieurs programmes de formation offrent des possibilités de programmes limités. Cette flexibilité pour les personnes en emploi est appréciable.

Le MAS décrit ci-dessus propose un CAS (certificat de formation continue) en suivant le module 2 « de l'éco-urbanisme au projet urbain ».

L'HEIG-VD propose une vaste palette de perfectionnements, allant du cours de quelques périodes à des études complètes (MAS ,DAS, CAS). Ces programmes ne concernent que très marginalement l'urbanisme.

L'HEPIA envisage un programme en formation continue qui serait défini par l'UNIGE, les professionnels et l'administration publique, sujet en attente. Il s'agirait d'un CAS.

*Si cette flexibilité des programmes de formation continue est bienvenue, il faut veiller à ce que ces fragments de connaissances soient bien contextualisés. De plus il serait souhaitable qu'une coordination s'établisse à l'échelle de la Suisse romande, les besoins n'étant pas spécifiques à chaque canton et les moyens limités.*

### 3.4 CAS PARTICULIERS

#### **HEPIA, filière Architecture du Paysage.**

Le programme actuel conduit à un bachelors. Il n'y a pas en Suisse de Master dans ce domaine, ce qui est très regrettable sur le plan culturel et professionnel.

*Il serait au moins souhaitable que la filière architecture du paysage puisse apporter son appui dans les programmes de Master en urbanisme, voire en ingénierie du territoire, d'autant plus qu'elle offre déjà des cours d'urbanisme (aspects formels).*

#### **CEAT, plateforme d'échanges**

*En complément des laboratoires et instituts de recherche qui ont l'ambition de mettre en commun le savoir des théoriciens et des praticiens dans le cadre de travaux exploratoires et innovants, cette communauté pourrait servir de plateforme d'échanges en réunissant en un même lieu des enseignants et chercheurs de différentes disciplines et des professionnels pour développer des recherches et des politiques expérimentales (études tests).*

*Ces équipes doivent actualiser et enrichir le corpus de connaissances en innovant sur le plan des concepts, des outils, des démarches, des visions sur l'avenir d'un espace limité. Une plateforme du type Studio Basel pourrait être mise en place en Suisse romande, elle serait source d'émulations autant pour l'enseignement que pour la pratique.*

### 3.5 PREMIER BILAN

#### - **L'abondance des cours.**

Plus d'une centaine de cours sont proposés par de nombreuses disciplines des sciences sociales et techniques concernées par les territoires urbains et ruraux. Chaque enseignant impliqué par ces sujets développe une matière sélectionnée selon ses intérêts et les opportunités institutionnelles (structures, moyens). Très rapidement un nombre important d'enseignants offre des cours les plus divers. Il se dégage une sorte de grande nébuleuse exprimant une **accumulation de connaissances**.

Ces dernières s'ordonnent en fonction des différents programmes qui visent à leur donner une relation cohérente : Bachelor, Master, MAS, CAS, DAS, ou autres journées thématiques. La plupart de ces programmes fait appel à des **partenariats entre institutions et avec les milieux professionnels**, ce qui permet des **combinaisons multiples pour élaborer de nouveaux programmes**, ce qui est le cas pour toutes les institutions consultées. Faut-il se réjouir de ce développement croissant de nouveaux programmes de formation ? La réponse doit être nuancée (voir point 4).

#### - **Une formation à la carte**

Dès le bachelors acquis, les parcours de formation peuvent être très variés : poursuite de la formation en obtenant un master, parcours en étant entièrement dans la pratique ou en combinant les deux situations cours et emploi.

Cette **flexibilité** correspond aux caractéristiques de la société actuelle, (évolution rapide des connaissances, marché de l'emploi, conditions économiques personnelles, liberté individuelle), elle **présente de grands avantages**.

#### - **Les liens entre le « savoir » et le « faire ».**

Au delà du bachelors, cette question devient importante. Dans l'ensemble, il y a une grande volonté de s'approcher du concret par différents moyens : enseignants venant de la pratique, dossiers d'études de cas, visites, intervenants extérieurs à l'institution.

Si le tableau général des programmes de formation reflète une volonté d'ouverture en matière d'urbanisme, d'aménagement et de gestion des territoires avec des qualités de diversités et de souplesse, il laisse cependant apparaître des faiblesses par rapport aux attentes de la FSU.

## 4 ATTENTES DE LA FSU EN MATIERE DE FORMATION

La FSU reconnaît et apprécie les efforts entrepris depuis ces dernières années pour développer des programmes de formation qui évoluent et se complètent de manière continue. Dans ce contexte, la FSU, souvent impliquée à des titres divers, tient à confirmer ses attentes pour orienter l'évolution en cours des programmes.

### - **Profilier clairement les métiers de l'urbanisme au niveau du master ; priorités et cohérences**

Le poids relatif des trois champs disciplinaires (voir point 22) permet de caractériser le profil des différentes formations. Cette lisibilité implique une définition claire des priorités en répondant notamment aux questions suivantes :

- quelles sont les notions essentielles à acquérir ? (dépasser une formulation en termes généraux),
- quels sont les domaines à approfondir et ceux qui sont seulement mentionnés pour mémoire et qui peuvent être développés dans le cadre de séminaires ou de journées d'étude (le temps consacré à certains points essentiels est identique à celui accordé à de nombreux points secondaires). En bref, couvrir moins de champ et creuser davantage,
- la cohérence de chaque partie du programme doit être lisible et exprimée (aspects de synthèse, thèmes fondamentaux), il conviendrait de relever les trois ou quatre points essentiels à saisir et commencer par là pour préciser le programme.

Il serait judicieux que les représentants des différentes institutions de Suisse romande se réunissent pour coordonner leurs efforts et reconnaître entre elles leurs particularités.

### - **Assurer des temps de synthèses**

L'enseignement doit inscrire en priorité le souci de relier entre elles les connaissances délivrées par le programme, ce qui implique un certain nombre de dispositions (en particulier présence commune d'enseignants et de participants) se traduisant par un temps supplémentaire. Il est indispensable de consacrer du temps au niveau de l'enseignement pour passer de la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité.

### - **Acquérir une culture de l'urbanisme**

L'histoire urbaine est très riche en enseignements, elle permet de comprendre les relations entre les niveaux socio-économiques, technologiques et systèmes de valeurs. Cette connaissance est de nature à favoriser l'esprit critique en situant les problèmes dans leur contexte.

### - **Développer le projet comme « producteur de connaissance »**

Ce sujet a été présenté au point 2.1. Il est souhaitable que ce mode de pensée soit lisible dans les programmes.

Le projet en tant que producteur de connaissance se caractérise par des opérations de conceptualisation ; quels sont les concepts opératoires de l'urbanisme ? Ceux utilisés dans la 2ème moitié du 20ème siècle ne sont plus pertinents. La nécessité de repenser les concepts de ville et de territoire est devenue évidente : nouveaux concepts tels que la superposition de plusieurs systèmes, le concept de densité et de sa dissolution, la nouvelle fonction de l'espace ouvert, le projet de sol, etc.

### - **Introduire les liens entre les territoires urbains et ruraux**

Le besoin de campagne, la diversification des économies agricoles, le loisir devenant une pratique sociale dominante, l'espace agricole considéré comme un élément structurant du

territoire, tous ces signes indiquent que l'espace rural est entré dans la mouvance urbaine avec ses spécificités. Deux mouvements inverses confirment ces liens : l'urbanisation de l'agriculture et la pénétration de l'agriculture dans la ville.

Cette évolution de plus en plus évidente nécessite de traiter les territoires ruraux dans les programmes de formation et leurs liens avec les territoires urbains.

- **Développer le domaine de la maîtrise d'ouvrage**

L'invention n'est pas l'apanage du concepteur, la complexité des enjeux et des relations à établir entre les acteurs, l'entrée en force de l'économie oblige à inventer des nouveaux dispositifs pour conduire les projets depuis la conception jusqu'à la réalisation. La maîtrise d'ouvrage nécessite une compétence particulière à toutes les échelles. Cet aspect est déjà abordé dans le cadre du MAS, il doit être développé et présent partiellement dans les autres programmes.

- **Décloisonner les institutions et leurs disciplines**

D'une manière générale, il n'est pas assez tiré parti de la richesse de la matière offerte par les différentes institutions. Les sciences humaines, les formations techniques, les formations liées à l'espace physique restent « en famille ». Des complémentarités entre elles favoriseraient une vision plus globale des problèmes (aspects culturels, interdisciplinarité, attitude critique).

---

La FSU est à disposition des institutions de formation pour développer les points contenus dans cette note, et, de manière générale pour contribuer à l'enrichissement des programmes de formation.